

Première Synthèses Informations

LES BÉNÉFICIAIRES DES POLITIQUES DE L'EMPLOI DANS LES ZONES URBAINES SENSIBLES EN 2002

Les bénéficiaires des politiques de l'emploi habitant en zone urbaine sensible sont plus jeunes, moins diplômés et plus fréquemment allocataires du RMI que l'ensemble des bénéficiaires. Ils sont également davantage présents dans les contrats aidés du secteur non marchand, notamment les contrats emploi-solidarité. Les associations sont leur principal employeur dans ce secteur.

Définis comme cible prioritaire de la politique de la ville, les zones urbaines sensibles (ZUS) sont au nombre de 751 et regroupent 7,6 % de la population. Ce sont des quartiers dans lesquels la population est particulièrement exposée au risque de chômage car plus jeune et moins formée. Le taux de chômage y est près de deux fois plus important qu'en moyenne nationale.

L'accès des résidents des ZUS aux contrats aidés ou à l'accompagnement vers l'emploi diffère selon les dispositifs. L'orientation des politiques d'emploi vers les



publics les plus en difficulté vise les résidents des ZUS, même s'ils ne sont pas toujours ciblés comme tels. En effet, ces derniers présentent souvent les caractéristiques des publics prioritaires (allocataires de minima sociaux, chômeurs de longue durée...).

Les jeunes issus des zones urbaines sensibles doivent représenter au minimum 25 % des entrées dans le programme Trajet d'accès à l'emploi (TRACE). En 2002, 21 % de ces jeunes résident en ZUS, soit un chiffre légèrement inférieur à l'objectif (tableau 1). L'accès aux contrats emploi-solidarité (CES) est également fréquent : 16 % des entrées. Les jeunes accompagnés dans TRACE, et donc indirectement les jeunes des ZUS, sont en effet un public prioritaire en CES.

Les chômeurs de longue durée habitant en ZUS font partie des publics prioritaires du Contrat Initiative Emploi (CIE) ; les résidents de ces zones ne représentent

cependant que 11 % des entrées. Les salariés en ZUS sont moins présents dans les autres dispositifs : 10 % en contrat emploi consolidé (CEC), 9 % dans le programme Nouveaux services - emploi jeune (NS-EJ).

Plus de jeunes, moins de diplômés et plus de RMIstes qu'ailleurs

Les bénéficiaires de politique d'emploi en ZUS sont plus jeunes, moins diplômés et plus masculins

qu'en moyenne nationale. Ainsi, en CIE, 42 % des résidents en ZUS ont un niveau inférieur au CAP, contre près de 32 % pour l'ensemble des bénéficiaires (tableau 2). Dans ce même dispositif, la part des plus de 50 ans y est inférieure de plus de 6 points (tableau 3). Les bénéficiaires de politique d'emploi en ZUS sont également plus fréquemment allocataires du RMI : 45 % en ZUS pour le CES contre 37 % en moyenne nationale (tableau 6). Plus présents dans le secteur non

Tableau 1
Les entrées en dispositif en 2002

	CES	CEC	CIE	NS-EJ (2)	TRACE
Entrants en France . . .	294 250 (1)	146 544 (1)	52 385	45 881	84 421
Entrants en ZUS . . .	46 492 (15,8 %)	14 654 (10 %)	5 605 (10,7 %)	3 879 (8,5 %)	17 593 (20,8 %)
Entrants hors ZUS (3)	84 744 (28,8 %)	31 947 (21,8 %)	14 877 (28,4 %)	13 939 (30,4 %)	

(1) - ce chiffre correspond au nombre de conventions prises en charge en CES et en CEC; il est légèrement supérieur au nombre de conventions signées
(2) - Ne comprend pas les NS-EJ relevant du ministère de l'Éducation nationale ni de celui de l'Intérieur.
(3) - Hors ZUS : partie de la commune ayant une ZUS située hors de la ZUS.

Source : Dares.

Tableau 2
Les entrées en dispositif selon le genre et le niveau de formation

En pourcentage

	CES			CEC			CIE			TRACE		NS-EJ		
	ZUS	hors ZUS (1)	France métro.	ZUS	hors ZUS (1)	France métro.	ZUS	hors ZUS (1)	France métro.	ZUS	France métro.	ZUS	hors ZUS (1)	France métro.
Sexe														
Hommes.....	38,1	39,2	36,1	41,5	37,2	36,2	64,4	58,9	57,2	48,7	46,7	50,3	43,7	43,3
Femmes.....	61,9	60,8	63,9	58,5	62,8	63,8	35,6	41,1	42,8	51,3	53,3	49,7	56,2	56,7
Niveau de formation														
Inférieur au CAP	47,5	37,3	38,8	39,0	28,7	33,7	41,9	31,7	31,6	48,4	45,9	} 35,6	18,1	21,1
CAP, BEP avec diplôme..	40,9	44,3	45,5	43,1	46,3	47,2	38,0	38,6	40,2	38,8	40,6			
Bac et plus	11,6	18,4	15,7	17,9	25,0	19,1	20,1	29,6	28,2	12,8	13,5	64,4	81,9	78,9

(1) - Hors ZUS : partie de la commune ayant une ZUS, située hors de la ZUS.

Source : Dares.

Tableau 3
Les entrées dans les dispositifs adultes selon l'âge

En pourcentage

	CES			CEC			CIE		
	ZUS	hors ZUS (1)	France métro.	ZUS	hors ZUS (1)	France métro.	ZUS	hors ZUS (1)	France métro.
Moins de 26 ans	21,0	19,4	18,9	6,8	6,2	6,0	9,9	7,9	10,4
Entre 26 et 50 ans	66,8	66,7	65,7	66,5	64	63,2	70,1	66,1	63,1
Plus de 50 ans	12,2	13,9	15,3	26,7	29,8	30,8	20,0	26,1	26,6

(1) - Hors ZUS : partie de la commune ayant une ZUS, située hors de la ZUS.

Source : Dares.

marchand, ils sont également davantage employés dans des associations : 55 % en CEC contre 43 % en moyenne nationale (tableau 8).

Ces différences de profil reflètent pour partie les spécificités sociodémographiques de la population en ZUS et les caractéristiques du tissu économique local.

Stéphanie MAS, Hélène THÉLOT
(Dares).

Tableau 4
Les entrées dans les dispositifs jeunes selon l'âge

En pourcentage

	TRACE		NS-EJ		
	ZUS	France métro.	ZUS	hors ZUS (1)	France métro.
16 à 17 ans	16,3	16,4	0,0	0,0	0,0
18 à 21 ans	57,5	58,5	21,1	16,1	20,3
22 à 25 ans	26,1	25,1	53,1	54,0	54,0
26 ans et plus	0,0	0,0	25,9	29,9	25,7

(1) - Hors ZUS : partie de la commune ayant une ZUS, située hors de la ZUS.

Source : Dares.

Tableau 5
Les entrées en dispositif selon l'ancienneté au chômage

En pourcentage

	CES			CEC			CIE			NS-EJ		
	ZUS	hors ZUS (1)	France métro.	ZUS	hors ZUS (1)	France métro.	ZUS	hors ZUS (1)	France métro.	ZUS	hors ZUS (1)	France métro.
Non inscrit	6,3	6,6	7,0	9,2	10,1	10,9	12,5	12,0	14,6	59,2	57,3	56,7
Moins d'un an	26,8	25,3	24,0	32,9	33,2	34,8	23,1	22,4	20,4	32,0	35,4	35,8
De 1 à 3 ans	42,9	43,2	43,4	42,4	42,3	40,3	51,9	52,7	52,3	7,0	6,1	6,1
Plus de 3 ans	24,0	24,9	25,6	15,5	14,4	14,0	12,4	13,0	12,7	1,8	1,2	1,4

(1) - Hors ZUS : partie de la commune ayant une ZUS, située hors de la ZUS.
Données indisponibles pour TRACE.

Source : Dares.

Tableau 6
Part de certains publics prioritaires dans les entrées

En pourcentage

	CES			CEC			CIE			TRACE		NS-EJ (1)		
	ZUS	hors ZUS (2)	France métro.	ZUS	hors ZUS (2)	France métro.	ZUS	hors ZUS (2)	France métro.	ZUS	France métro.	ZUS	hors ZUS (2)	France métro.
Bénéficiaires du RMI	45,3	41,1	36,8	36,0	29,3	24,9	30,0	26,7	22,2	6,5	5,1	3,1	3,8	3,0
Bénéficiaires des ASS	7,2	8,7	9,2	8,8	9,3	9,1	9,6	9,8	10,2	NR	NR	10,1	11,1	12,2
Chômeurs longue durée de plus de 50 ans	9,8	11,3	12,4	21,7	23,8	24,4	14,9	19,7	20,0	NR	NR	NR	NR	NR
Personnes handicapées ..	9,9	11,6	11,9	12,2	13,6	14,5	19,5	19,5	22,4	NR	NR	0,5	0,5	0,5

NR : non renseigné.
(1) - NS-EJ : les allocataires de l'ASS ou de l'AUD sont indissociables.
(2) - Hors ZUS : partie de la commune ayant une ZUS, située hors de la ZUS.

Source : Dares.

Tableau 7
Part des publics prioritaires dans les entrées

En pourcentage

	CES			CEC			CIE		
	ZUS	hors ZUS (1)	France métro.	ZUS	hors ZUS (1)	France métro.	ZUS	hors ZUS (1)	France métro.
Ensemble des publics prioritaires (pour CIE : les plus prioritaires)	68,0	68,6	67,5	68,8	68,8	68,5	62,9	56,7	55,2

(1) - Hors ZUS : partie de la commune ayant une ZUS, située hors de la ZUS.
Données indisponibles pour TRACE et NS-EJ.
Ce chiffre global peut être inférieur au cumul des publics prioritaires du tableau 6 en raison des doubles comptes.

Source : Dares.

Tableau 8
Les entrées en dispositif non marchand selon le type d'employeur

En pourcentage

	CES			CEC			NS-EJ		
	ZUS	hors ZUS (I)	France métro.	ZUS	hors ZUS (I)	France métro.	ZUS	hors ZUS (I)	France métro.
Collectivité territoriale	14,9	14,2	19,2	21,0	19,6	33,3	23,4	20,4	26,9
Établissements publics	36,6	38,7	38,1	22,1	22,9	22,1	10,9	11,7	11,7
Associations	47,1	45,4	41,2	54,5	54,9	42,7	64,3	66,5	60,0
Autre	1,4	1,7	1,5	2,3	2,6	1,9	1,4	1,3	1,3

(1) - Hors ZUS : partie de la commune ayant une ZUS, située hors de la ZUS.

Source : Dares.

LES SOURCES STATISTIQUES UTILISÉES

L'analyse porte sur les entrées en dispositif de politique d'emploi en France métropolitaine durant l'année 2002. Elles sont issues des fichiers spécifiques à chacun des dispositifs : contrat emploi-solidarité (CES), contrat emploi consolidé (CEC), contrat initiative emploi (CIE), nouveau service - emploi jeune (NS-EJ) et Trajet d'accès vers l'emploi (TRACE). Ces fichiers ont été préalablement géocodés par l'intermédiaire de la Délégation interministérielle à la ville (DIV). Chaque adresse de bénéficiaire a été ilotée, c'est-à-dire affectée à l'ilot auquel elle appartient. C'est à partir de cet ilot que l'on détermine si le bénéficiaire de la politique d'emploi habite dans une commune comportant une ZUS. Lorsque c'est le cas, l'ilot permet de déterminer si la personne habite dans la partie de la commune classée en zone urbaine sensible ou non.

Seule exception, le fichier concernant le dispositif TRACE n'a pas été géocodé. En effet, le questionnaire TRACE comporte déjà la mention « ZUS » qui indique si les jeunes habitent ou non dans un quartier classé ZUS. En revanche, lorsque le jeune habite hors d'une zone urbaine sensible, on ne sait pas si sa commune de résidence inclut une ZUS.

Correction des données

Les incertitudes relatives au lieu de résidence précis d'une partie des bénéficiaires ont été corrigées par des estimations. Ces cas incertains représentent, selon les dispositifs, de 8,5 % à 11 % des bénéficiaires habitant une commune ayant une ZUS. Le traitement a été réalisé de façon aléatoire et de manière à ce que la répartition ZUS/hors ZUS soit identique à celle des adresses bien codées.

Tableau 9
Les entrées en CIE selon le secteur d'activité et la taille de l'entreprise

En pourcentage

	ZUS	Hors ZUS (I)	France métro.
Secteur d'activité de l'entreprise			
Agriculture	1,6	1,4	2,9
Commerce	25,6	26,3	26,0
Construction	15,1	12,7	13,2
Industrie	14,9	13,8	15,5
Services (entreprises et particulier) ..	25,4	27,3	24,6
Transports	6,6	5,5	5,4
Autre	10,9	13,0	12,4
Taille de l'entreprise			
0 à 2 salariés	56,7	59,5	59,8
3 à 9 salariés	11,9	12,2	12,2
Entre 10 et 49 salariés	30,1	27,0	26,9
Plus de 50 salariés	1,2	1,3	1,1

(1) - Hors ZUS : partie de la commune ayant une ZUS, située hors de la ZUS.

Source : Dares.

Tableau 10
Les entrées en dispositif par type de contrat

En pourcentage

	CEC			CIE			NS-EJ		
	ZUS	hors ZUS (I)	France métro.	ZUS	hors ZUS (I)	France métro.	ZUS	hors ZUS (I)	France métro.
CDI	7,3	8,5	6,8	82,8	85,3	85,7	31,8	34,3	30,3
CDD	92,7	91,5	93,2	17,2	14,7	14,3	68,2	65,7	69,7

(1) - Hors ZUS : partie de la commune ayant une ZUS, située hors de la ZUS.

Données indisponibles pour TRACE.

Le CES ne peut être conclu qu'à durée déterminée.

Source : Dares.

Pour en savoir plus :

Choffel P. (2002), « Emploi et chômage dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville - Quelques repères statistiques », Délégation interministérielle à la ville (DIV).

DARES (2004) « Bilan de la politique de l'emploi en 2002 », *Dossier de la Dares*, la Documentation française, à paraître.

Le Tocqueux J.L. (2002), « Le chômage dans les zones urbaines sensibles », p. 539-544, *Données sociales 2002-2003*.

Mas S., Thélot H. (2004), « Les résidents de zone urbaine sensible dans cinq dispositifs de politique d'emploi : CES, CEC, CIE, TRACE, NS-EJ », *rapport pour la Délégation interministérielle à la ville*. Ce rapport est la version longue de ce PI.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15. www.travail.gouv.fr (Rubrique Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet. Téléphone Publications : 01.44.38.22.60 ou 61) - Documentation : 01.44.38.23.12 ou 14) - Télécopie : 01.44.38.23.43 Réponse à la demande : 01.44.38.23.89 / e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr Rédacteur en chef : Gilles Rotman. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepasant, Guy Barbut, Thierry Duret. Conception graphique : Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. Reprographie : DAGEMO. Abonnements : *La Documentation française*, 124, rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - www.ladocumentationfrancaise.fr PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 116 € , CEE (TTC) 122,20 €, hors CEE (TTC) 124,30 €. Publicité : Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.